

Wertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwer
tyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyui
opasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopa
sdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasfg
hijklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjkl
zxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcv
bnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbn
mqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmq
wertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwer
tyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyui
opasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopa
sdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasfg
hijklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjkl
zxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcv
bnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbn
mqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrt

CONSEIL D'ECOLE

Mars 26 mars 2023

**École élémentaire de
GEUDERTHEIM**

74 rue du Général de Gaulle

67170 GEUDERTHEIM

03 88 51 93 60

ce.0672664g@ac-strasbourg.fr

Ordre du jour du C.E.

POINT 1 : Lecture (Points importants) et adoption du précédent PV

POINT 2 : Effectifs école / prévisions N+1

POINT 3 : Projet d'école

POINT 4 : Résultats des évaluations CP – Point d'étape mi-CP

POINT 5 : PPMS Sécurité

POINT 6 : Point Mairie - Périscolaire

POINT 7 : Projets d divers

POINT 8 : Questions associations des parents d'élèves non traitées précédemment

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 25 mars 2025

Présent(e)s :

Enseignants (es) : Camille SCHAEFFNER – Noémie KLEIN – Raja LEMEILLEUR – Anne GUILLON – Carine HOUEL-MAURER – Stéphanie JEUCH – Lucy RIVAS – Thierry KEIFFER – Pauline JUNG – Solange DUMINGER (AESH)

Représentants de la mairie : Pierre GROSS (Maire) – Michel URBAN

Parents d'élèves :

- Représentant(e)s de la PEEP

Sarah LUDWIG – Mélissa PATIENT – Angélique MOSCHEROSCH

- Représentant(e)s « Vivre l'École »

Aurélie JESSEL – Valérie HAMM – Élodie PETER

Excusé(e)s :

Enseignants (es) : AESH Stéphanie STAUDER

Enseignantes de Religion : Mmes SEGUIN DE PAZZIS et QUIRIN

Parents d'élèves : Valérie VON ALLMEN-SCHMIDT – Sandra JUD

Représentante Péricolaire : Séverine MEHL-KLIPFEL

La séance est ouverte à **19 h**

POINT 1 : Retour sur le Procès-verbal du précédent conseil d'école.

Lecture des points principaux et vote pour l'approbation du précédent PV :

Ordre du jour du précédent C.E.

- 1) Accueil / présentation (tour de table) / Lecture (Points importants) et adoption du précédent PV
- 2) Résultats des élections des délégués des parents d'élèves
- 3) Présentation de l'école 2024/25 : équipe éducative / effectifs / Coopérative scolaire
- 4) Interventions école
- 5) Protocole pHARe
- 6) Projet d'école
- 7) Résultats évaluation nationale (CP au CM2)
- 8) Point Mairie
- 9) Questions des représentants des parents d'élèves (non traitées précédemment)

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 1^{er} trimestre du 12 novembre 2024.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
14	/	/

→ **Adoption à l'unanimité**

POINT 2 : Effectifs : prévisions N+1

➤ **Effectifs N+1 / Mouvement**

Arrivées et départs prévus pour l'année scolaire 2024/25

Départ de 37 CM2 (pas de maintien envisagé) en sixième: La communication avec les parents de CM2 par le biais de feuille de liaison (volet 1) est en place, édition du volet 2 à partir du 25 mars 2025 (retour avant le 2 avril), pour répondre aux vœux des élèves (LV1/LV2) et l'affectation du collège de secteur en ce qui concerne les élèves qui résident dans la commune de Geudertheim : Hoerd.

Pour le collège de secteur : les deux langues (anglais et allemand) sont enseignées.

Une visite de l'établissement Baldung-Grien pour les futurs 6èmes aura lieu comme les années précédentes. La date n'est pas encore définie à ce jour. Pour les élèves affectés dans un autre collège, merci de vous rapprocher de ce dernier afin d'effectuer une visite avec votre enfant : participation à une journée « portes ouvertes » par exemple.

Arrivée de 25 élèves de GS de l'école maternelle (28 – 3 départs).

Les remontées d'effectifs actuels prévoient donc $168 + 25 = 192 / 192 - 37 = 156$ pour l'an prochain, effectif auquel il convient d'ajouter 1 à 2 départs supplémentaires (nous serions donc sur une prévision de 154/155, soit -1 à -2 en dessous du seuil).

$(168 (N) + 25 - 39) = 154$: pour précision le seuil de fermeture est de 156 élèves.

Comme tous les ans des classes à cours double sont à prévoir (en sachant que l'on essaiera d'alléger les « petites classes », notamment les classes de CP et les cours doubles).

Parents des futurs CP : une réunion avec les parents des futurs CP sera proposée courant juin 2025 avec une remise des documents à compléter et diverses informations (rythme scolaire, ...)

La liaison inter cycle (GS/CP) s'effectue lors de nombreuses rencontres (sortie commune notamment).

POINT 3 : PROJET D'ÉCOLE

Lecture et adoption du Projet d'école :

➤ **Projet d'école**

Le projet d'école est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. C'est un outil de référence pour les équipes d'enseignants, c'est un espace d'initiative pour faciliter la réussite des élèves et répondre à leurs besoins. Le projet définit les orientations et les objectifs prioritaires et se traduit par un programme d'actions. Le projet est adopté par le conseil d'école pour une durée de 5 ans.

Le projet d'école définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux Et précise les activités qui y concourent. Il précise les voies et les moyens qui sont mis en avant pour assurer la réussite de tous les élèves. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Suite à l'évaluation d'école et à la restitution du rapport en juin dernier, les deux écoles de la commune devaient élaborer un nouveau projet commun qui guidera les actions pédagogiques pour les cinq années à venir.

Ce projet vise à accompagner chaque élève dans leurs apprentissages en renforçant leurs compétences dans la production d'écrits, tout en favorisant un climat scolaire bienveillant et propice à la réussite de tous.

Deux domaines ont été retenus :

Domaine 1 : Les apprentissages, les parcours des élèves, l'enseignement

Domaine 2 : la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Nos objectifs prioritaires (Chaque objectif se traduit en fiches actions) sont par rapport à ces domaines :

Domaine 1 :

- **Améliorer la qualité des écrits** des élèves à travers les trois cycles, en renforçant les compétences en expression et en structuration de texte, en créant des habitudes de rédaction et en intensifiant le travail sur le geste d'écriture (si les enfants écrivent mieux et plus lisiblement, ils pourront se concentrer davantage sur leur production écrite).

→ Fiche action : N+1 Créer une habitude de rédaction de production d'écrits

→ Fiche action : N+1 Le geste d'écriture

→ Fiche action 3 : N+2 Journal numérique des écoles en lien avec le projet NEFLE

- **Développer la compréhension de l'écrit** en mettant l'accent sur l'écoute et la lecture pour aider les élèves à mieux reformuler, interpréter, exploiter les textes rencontrés.

→ Fiche action : N+1 Développer la capacité d'écoute

→ Fiche action : Améliorer la lecture (fluence)

Domaine 2 :

- **Favoriser un climat scolaire serein**, où chaque enfant évolue dans un cadre sécurisant, respectueux, bienveillant et solidaire.

→ Fiche action : Programme pHARe

→ Fiche action : N+1 Élaboration de règle de vie par les élèves

→ Fiche action PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle)

- **Renforcer les liens entre les cycles, les classes et les écoles** afin de créer une véritable dynamique d'échange et de progression continue tout au long de la scolarité.

→ Liaisons inter-cycles

Tous ces objectifs sont évidemment progressifs et adaptés à l'âge et à la classe de chaque élève.

Le projet d'école repose sur les deux grands domaines cités sans pour autant oublier le travail initié lors du précédent PE et qui reposait sur la lecture (fluence) et la compréhension (compréhension problèmes notamment).

Le projet d'école a été présenté aux parents d'élèves.

POINT 4 : Résultats des évaluations CP -Point d'étape mi-CP

Les enseignantes de CP, Noémie KLEIN et Camille SCHAEFFNER, présentent le résultat de ces évaluations nationales :

Les évaluations nationales mi-CP ont eu lieu en janvier. Afin de coller au plus près des apprentissages que nous avons faits en classe, ces évaluations sont complétées par des évaluations de classe mais en rapport avec le programme étudié jusqu'à ce jour.

En français : Items évalués :

Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent

Comprendre des phrases lues seul(e)
(lecture silencieuse)

Comprendre des phrases à l'oral
(phrases lues par l'enseignant(e))

Écrire des syllabes
(dictées)

Manipuler des phonèmes

Lire à voix haute des mots

Lire à haute voix un texte

En math : items évalués :

Écrire des nombres entiers
(sous la dictée)

Comparer des nombres

Résoudre des
problèmes

Additionner
(calculer en ligne)

Soustraire
(calculer en ligne)

Placer un nombre sur une ligne graduée

➤ **Évaluation mi-CP**

FRANÇAIS

Les deux compétences les plus chutées :

- comprendre des phrases lues seul(e) : 9 / 39 élèves fragiles ; 2 / 39 élèves à besoin
- lire à voix haute des mots et un texte : 6 / 39 élèves fragiles

MATHEMATIQUES

2 items chutés

- soustraire en ligne : 5 / 39 élèves fragiles ; 6 / 39 élèves à besoin

- résoudre des problèmes : 10 / 39 élèves fragiles ; 1 / 39 élève à besoin

Note (Education.gouv.fr) : Ce dispositif est **un outil au service de l'enseignant** afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables afin d'organiser son action pédagogique en conséquence. Il va lui permettre de compléter les informations qu'il a recueillies sur chacun de ses élèves à travers la synthèse des acquis de fin de grande section de maternelle. Le professeur de CP peut ainsi **affiner sa connaissance des acquis de chacun** de ses élèves, les prendre en compte pour orienter son enseignement et **accompagner au mieux les apprentissages de tous**, dès le début de l'année de CP.

Les parents d'élèves ont été informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant pour mieux soutenir les apprentissages de chacun. Les objectifs sont :

- D'expliquer ce qui est évalué et dans quel but
- De répondre aux questionnements des parents

Synthèse générale : tous les élèves ont positivement évolué en français comme en mathématiques et sont entrés dans les apprentissages du CP. Toutefois quelques élèves restent très en deçà des attendus de mi-CP et ne seront pas capables de rattraper le retard pris, des maintiens sont donc envisagés.

POINT 5 : PPMS Sécurité

Deux alertes ont été menées en 2024 : une alerte incendie (26/09/2024), exercice d'évacuation qui a débuté à 15 h et dont la durée d'évacuation des locaux a été de 2 minutes et 36 secondes en présence du capitaine des sapeurs-pompiers, et une alerte intrusion (9/12/2024) : scénario retenu : s'enfuir pour rejoindre le gymnase, exercice qui a duré 3 minutes 44 secondes. Le point délicat est la traversée de la route qu'il faut sécuriser → on fait arrêter les premières voitures afin de passer en sécurité

Deux autres alertes vont se dérouler sur la fin de cette année : une alerte risque majeur : tremblement de terre avec une mise à l'abri sous les tables et une alerte incendie.

POINT 6 : Point Mairie – Périscolaire

➤ **Budget Mairie.**

Le budget que la mairie octroie à l'école par année civile a été respecté puisque les dépenses sur l'année 2024 se sont élevées à plus de 6 510 € sur les 8 000 € alloués. Elle a notamment subventionné l'achat de matériel pédagogiques et scolaires (1 400 €), des bus scolaires pour 1 120 €, les entrées piscines (760 €) euros, une partie de l'intervention d'Alfonso NSANGU (1 000 €), l'intervention badminton (1 800 €).

En ce début d'année 2025, la mairie nous a aidés à financer l'achat des jeux de cours à hauteur de 500 €.

À ces sommes s'ajoutent des dépenses liées à des achats ponctuels (dépenses pour le cross, compléments bureau, direction, ...)

Nous remercions la Mairie de Geudertheim pour sa généreuse contribution.

Entretien des salles de classe : depuis la gestion du nettoyage par du personnel municipal : les locaux sont propres et mieux entretenus (Merci).

Intervention de Monsieur GROSS :

La réhabilitation de l'école est en cours. Le but est de commencer pendant les vacances d'été et de terminer aux alentours des vacances de printemps. Une date de rencontre avec l'équipe enseignante sera fixée ultérieurement.

POINT 7 : Projets divers

Projets/Interventions école (Infirmière/sécurité routière, sécurité ferroviaire, ...) / Projets (semaine du goût, PCL, ...) /Sorties scolaires (natation/poney/kayak/cirque, ...) :

➤ **En cours** :

Initiation hand-ball (toutes les classes)

Projet Badminton (toutes les classes)

Actions CME

Rencontre avec Monsieur Paul (poésies)

➤ **À venir** :

Nettoyage de printemps (CE1 et CE2) vendredi 28/03

Après-midi jeux de société et de logique (CE1 et CE2) vendredi 4/04

Projet poney/équitation (CM1) : du 19 au 23/05

Projet cirque (CE1 et CE2) : du 23 au 27/06

Projet kayak/escalade (CM2) : du 12 au 16/05

Projet élevage de vers à soie CM1/CM2

Intervention de M. PAUL en poésie dans plusieurs classes (textes variés et oralisation, autre approche)

Sortie en Allemagne 28/03 / correspondants CM1

Stage de réussite (vacances de printemps) les 7, 8, 9 avril 2025 pour les élèves de CE1, CE2 et CM1.

Projet sécurité routière (toutes les classes) : intervention de Gérard BERTEVAS (policier intercommunal) sur la partie théorique (intervention en classe déjà effectuée) et la partie pratique pour toutes les classes (du CP au CE2 : « permis » piéton et CM1 : vélo sur un parcours dans la cour de l'école) sauf pour les CM2 qui auront une intervention « vélo » (mise en place par la Basse-Zorn et coordonnée par Marc MAUDUIT).

→ Intervention Vélo CM2 : 3 blocs sur la pratique du vélo
Planning interventions "sécurité routière".

- **Vendredi 6/06 - MATIN** : Classe de Raja LEMEILLEUR : 12 élèves de CM1 concernés.
- **Jeudi 12/06 - APRÈS-MIDI** : Classes d'Anne GUILLON (24 CE1) et de Stéphanie JEUCH (24 CE2).
- **Jeudi 26/06 - APRÈS-MIDI** : Classes de Mmes KLEIN / JUNG (15 CP/ 6 CE2) et SCHAEFFNER/CARREIRA (24 CP).

Photo de classe : 5 mai 2025

Fêtes GS / CM2 : l'association « la PEEP » souhaite reconduire la « fête des GS » en collaboration avec l'association « Vivre l'École » et la fête des CM2.

Proposition de date : ☞ **vendredi matin le 27 juin 2025**

POINT 8 : Questions associations des parents d'élèves non traitées précédemment et précisions

➤ **Fête scolaire**

Les directeurs des deux écoles ainsi que l'ensemble des équipes pédagogiques ont fait le choix cette année de laisser **l'essentiel** de **l'organisation de la fête scolaire aux associations** des parents d'élèves (jeux de kermesse, repas, ...). En raison du délai trop court et des autres manifestations dont elles ont déjà la charge, les associations ont fait savoir qu'elles n'organiseraient pas de fête scolaire cette année mais se projettent déjà sur **juin 2026**.

L'organisation de cette future fête scolaire reposera donc sur une action conjointe des deux associations et des équipes pédagogiques des deux écoles.

Elles organiseront cependant le vendredi 27 juin une fête réunissant les GS et les CM2 afin de les féliciter pour la fin de leur scolarité dans l'une ou l'autre école du village et de les encourager dans sa poursuite dans un autre établissement.

→Prévoir une réunion pour l'organisation de la fête scolaire de l'année prochaine.

➤ **Dons à l'école**

La formule de demande de dons est identique à celle demandée il y a deux ans aux entreprises et faite en lien avec l'OCCE qui délivre le document pour la réduction d'impôt.

Deux familles ont effectué un don à l'école (Don qui leur a été rendu car une des actions importantes de l'école n'a pas été jusqu'à son terme).

- L'ensemble de l'équipe remercie les deux associations pour leurs actions et leurs dons au profit des enfants de l'école élémentaire : **MERCI !!**

➤ **Réunion des associations de parents d'élèves dans les locaux de l'école**

L'association PEEP souhaite organiser les réunions avec ses membres dans les locaux de l'école ou du périscolaire afin d'éviter à la mairie de chauffer une salle à la maison de la culture inutilement alors que le bâtiment est déjà chauffé.

Plusieurs conditions à la tenue de ces réunions dans les locaux de l'école :

Information en amont du directeur de la date de réunion.

Pouvoir fermer son bureau à clé

Réunions qui ne se déroulent pas dans les salles de classes

À ce jour les conditions ne sont pas encore réunies pour répondre favorablement à cette demande.

➤ **Projet éducation à la vie affective et relationnelle**

Le projet éducation à la vie affective et relationnelle est destiné aux CM2. Il est présenté par l'infirmière de l'éducation nationale qui respecte le programme. Jusqu'à présent, les filles étaient séparées des garçons afin de pouvoir les laisser s'exprimer plus facilement et librement. Des réponses à leurs interrogations peuvent être apportées par l'infirmière.

Les dates de l'intervention de l'infirmière ne sont pas connues mais cette intervention devrait se tenir courant juin.

Calendrier (rappel de quelques dates importantes) :

- **Photo de classe : lundi 5 mai 2025**
- **Visite du collège : pas de date.**
- **Conseil d'école du 3^e trimestre : 17 juin à 19 h**
- **Fête des GS et CM2 : le 27 juin**

La séance est close à 20 h 40

La secrétaire,

Carine HOUEL-MAURER

Le directeur,

Thierry KEIFFER